

BAREME DES PRIX

VENTE D'IMMEUBLE A USAGE D'HABITATION OU PROFESSIONNEL

Appartement ou villas. Cessions de parts dans les sociétés immobilières-viagers (sur valeur vénale et globale de l'immeuble).

HONORAIRES : 6 % T.T.C du prix vendu à la charge du Vendeur

VENTE D'IMMEUBLE A USAGE COMMERCIAL OU INDUSTRIEL

HONORAIRES : 6 % T.T.C du prix vendu à la charge du Vendeur

VENTE DE TERRAINS

HONORAIRES : 10% T.T.C du prix vendu

VENTE FONDS DE COMMERCE

Cessions de baux ou parts sociales : 10 % TTC du prix cédé

GERANCE DE COMMERCE OU INDUSTRIE

HONORAIRES DE GESTION : 10% TTC des loyers et charges

HONORAIRES DE LOCATION : Un mois de loyer à la charge pour chacun des locataires et bailleurs

GERANCE DE BIENS IMMOBILIERS VIDES ET MEUBLES NON SAISONNIERS

Sur le montant du loyer et charges : entre 7 % TTC et 9 % TTC selon prestations réalisées (cf annexes).

HONORAIRES DE LOCATION VIDE RESIDENCE PRINCIPALE

- Visite, Constitution de dossier du locataire et rédaction de bail : 10 € TTC du m² du bien loué à la charge pour chacun des locataires et bailleurs

- Etat des lieux : 3 € T.T.C du m² du bien loué à la charge pour chacun des locataires et bailleurs

HONORAIRES DE LOCATION MEUBLEE ET RESIDENCE SECONDAIRE

Visite, Constitution de dossier du locataire, rédaction de bail et état des lieux : Un mois de loyer hors charge du bien loué pour chacun des locataires et bailleurs

GARANTIE LOYERS IMPAYES

Sur la totalité des encaissements : 2.3% TTC et 2,5 % TTC selon prestations de l'assureur



Achat - Vente - Location

SARL CAMPANIN au capital de 40500 € - 451 025 886 R.C.S. Nice - Carte Professionnelle : CPI 0605 2017 000 023 318
délivrée par la CCI de Nice - Garantie par la Compagnie Européenne des Garanties et Cautions 92 919 LA DEFENSE.

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

CENTURY 21

HONORAIRES DE GESTION

PRESTATIONS INCLUSES	Service INITIAL	Service CONFORT	Service PRIVILEGE	Coût hors forfait
En % TTC de l'encaissement	7 %	8 %	9 %	
Mise en place du mandat de gestion	●	●	●	
Emission des avis de quittance, encaissement des loyers, charges et allocations	●	●	●	
Délivrance des quittances et reçus	●	●	●	
Lettre de rappel et 1 ^{ère} relance par lettre recommandée et recouvrement amiable	●	●	●	
Révision des loyers	●	●	●	
Acceptation et contrôle de validité du congé (du locataire)	●	●	●	
Décompte lors du départ du locataire	●	●	●	
Gestion des provisions pour charges	●	●	●	
Tenue de la comptabilité propriétaire	●	●	●	
Acompte mensuel des fonds perçus	●	●	●	
Reddition trimestrielle des comptes (art. 66 du décret du 20/07/72)	●	●	●	
Déclaration de départ du locataire auprès de la perception	●	●	●	
Assurance risques locatifs : demande annuelle de l'attestation	●	●	●	
Demande de devis pour travaux	●	●	●	
Réparations urgentes ou inférieures à 200 € TTC	●	●	●	
PRESTATIONS OPTIONNELLES	Service INITIAL	Service CONFORT	Service PRIVILEGE	Coût hors forfait
Etablissement et envoi des éléments pour la déclaration des revenus fonciers	○	●	●	90 € TTC par an et par lot
Recouvrement des créances, remise du dossier à huissier pour commandement de payer, procédure d'expulsion (frais d'huissier et d'avocat à la charge du propriétaire)	○	●	●	150 € TTC par dossier
Gestion des sinistres : déclaration, représentation du propriétaire en expertise, établissement des devis et suivi des travaux, encaissement des indemnités et reversement après contrôle	○	●	●	250 € TTC par dossier
Gestion technique d'entretien courant (inférieur à 1 500 € TTC) : devis si nécessaire, demande d'accord au propriétaire, ordre d'intervention, suivi et contrôle	○	●	●	150 € TTC par dossier
Gestion technique de tous travaux : vérification annuelle du logement, proposition de travaux, démarches administratives, dossier de crédit, ordre d'intervention, suivi et contrôle des travaux	○	○	●	150 € TTC + 4 % TTC du montant des travaux TTC
Montage d'un dossier ANAH, rendez-vous auprès des services administratifs et obtention des fonds	○	○	○	250 € TTC
Conseil et expertise pour prestations exceptionnelles (taux horaire)	○	○	○	150 € TTC
Visite Conseil (pré état des lieux de sortie)	○	●	●	150 € TTC

● Prestation comprise dans le montant des honoraires

○ Prestation optionnelle payable à l'acte

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20%



Achat - Vente - Location

SARL CAMPANIN au capital de 40500 € - 451 025 886 R.C.S. Nice - Carte Professionnelle : CPI 0605 2017 000 023 318 délivrée par la CCI de Nice - Garantie par la Compagnie Européenne des Garanties et Cautions 92 919 LA DEFENSE.